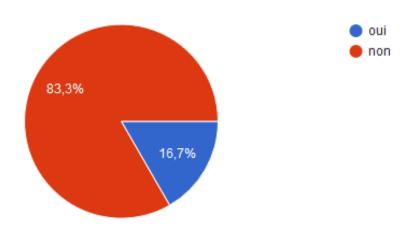
Concertation des riverains de la rue du Breuil

Objet : Sens de circulation

Synthèse des réponses réalisée par Laurie Krummenacker, chargée de mission démocratie participative et développement durable, le 01/10/2019

Le sens nord-sud, sens actuel, vous parait-il pertinent ? (24 réponses)

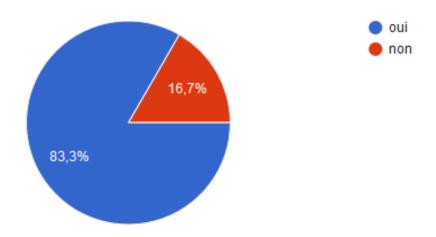


<u>83.3%</u> des habitants qui ont répondu pensent que le sens nord-sud, sens actuel, <u>n'est pas</u> <u>pertinent</u>. Ils souhaitent que le sens sud-nord soit rétabli.

Principaux arguments expliquant que le sens actuel n'est pas pertinent :

- Augmentation de la vitesse
- Augmentation du trafic et donc du bruit
- Difficultés pour accéder aux stationnements privés
- Croisement dangereux
- Rue empruntée dans les deux sens

En cas de conservation du sens nord-sud, sens actuel, avez-vous des difficultés pour accéder à votre stationnement privé ? (24 réponses)



83.3% des habitants qui ont répondu ont des difficultés pour accéder à leur stationnement privé.

Principales difficultés rencontrées :

- Difficultés pour entrer et sortir
- Manque de visibilité
- Manœuvres compliquées dû à l'étroitesse de la rue
- Véhicules mal stationnés qui empêchent l'accès

Remarques complémentaires

- Certaines voitures stationnent durant de longues périodes (Le stationnement payant/une zone bleue à mettre en place ?)
- Les habitants auraient aimé être concertés avant que le changement de sens soit mis en place.
- Trottoirs : pente trop importante et difficultés pour les PMR.
- Vitesse excessive dans la rue

Annexe: Réponses des riverains

Le sens nord-sud, sens actuel, vous parait-il pertinent ? (24 réponses)

OUI = 4

NON = 20

Si non, pourquoi ? (19 réponses)

- A: Pourquoi avoir changé de sens sans en aviser les riverains ? Impossibilité d'accéder à mon parking, vitesse excessive sortie rue du Breuil dangereux pour accéder rue Mendès France
- B: Depuis le changement les voitures roulent beaucoup plus vite : Dangereux ! Les automobilistes ne respectent de loin pas le 30km/h.
- C: Circulation plus rapide! Croisement rue du Breuil rue des petits champs DANGEREUX!
- D : Quand ils prennent le tournant à toute vitesse, qui n'était pas possible autre sens. Trop de croisements.
- E :Trafic plus intense qu'avant et plus rapide. Danger en sortant de la rue au croisement avec un trafic dans les 2 sens. Accidents à venir. Impossibilité de rentrer dans notre descente de garage. Pourquoi avoir changé ? Il y a-t-il eu concertation des riverains ?
- F: Les voitures roulent trop vite et plus de passage qu'avant, accès au parking dangereux.
- G : Augmentation significative du flux de circulation, augmentation du bruit lié au trafic, vitesse des véhicules élevée au bout de la rue.
- H: Ce sens entraine des gênes pour les résidents de la rue du Breuil: 1) Augmentation du trafic.
 2) Difficultés à entrer et sortir des garages en raison des emplacements de stationnement. 3)
 Vitesse non limitée, excessive lors des traversées. 4) rue empruntée dans les 2 sens.
- I : L'inversion du sens de circulation a sensiblement augmenté le trafic automobile et rendu les manœuvres de sortie des garages et emplacement de parking des habitants de la rue du Breuil difficile voire dangereuse. Il n'y a eu aucune concertation préalable à ce changement qui d'après Mme la Maire devait être temporaire.
- J: Nous avons acheté notre maison en 2015 et fait de nombreuses transformations extérieures comme demandé par votre service. Nous avons aménagés 3 places de stationnement en rétrécissant notre jardin. Il est quasiment impossible d'y accéder actuellement car l'angle est trop court et a été étudié pour arriver depuis la rue des petits champs.

- K: Le sens nord-sud ne nous parait pas pertinent à cause de l'accroissement du trafic automobile et de réels problèmes d'accessibilités aux garages.
- L:: -Sécurité; un panneau de fin de zone 30 a été posé à l'entrée de la rue du Breuil qui encourage les conducteurs à augmenter la vitesse. Champ de vision quasi nul -De nombreux véhicules prennent la rue à cintre sens -Circulation plus dense en venant de la rue de la Glacière que celle de la rue des petits champs.

<u>83.3%</u> des habitants qui ont répondu pensent que le sens nord-sud, sens actuel, <u>n'est pas</u> <u>pertinent</u>. Ils souhaitent que le sens sud-nord soit rétabli.

Principaux arguments expliquant que le sens actuel n'est pas pertinent :

- Augmentation de la vitesse
- Augmentation du trafic et donc du bruit
- Difficultés pour accéder aux stationnements privés
- Croisement dangereux
- Rue empruntée dans les deux sens

En cas de conservation du sens nord-sud, sens actuel, avez-vous des difficultés pour accéder à votre stationnement privé ? (24 réponses)

OUI = 20 NON= 4

Si oui, lesquelles ? (19 réponses)

- Pas de possibilité de rentrer ou de sortir depuis ce changement.
- Très difficile d'accéder à mon stationnement privé dans ma cour, que ce soit pour rentrer ou sortir.
- Entrée et Sortie
- Il m'est impossible de rentrer en marche arrière à cause du stationnement des voitures en face. En plus, nous avons un camping car tout allait maintenant c'est impossible de rentrer avec. Si vous laissez ce sens, il faut supprimer les places de parking en face.
- Impossible de rentrer en marche arrière, idem pour en sortir.
- Pas de visibilité avec circulation plus rapide.

- Accès au garage plus difficile
- Ci-dessus, étroitesse de la rue manœuvres longues et dangereuses en raison de l'augmentation du trafic et du manque de visibilité.
- Difficile de manœuvrer dans une rue étroite avec des véhicules garés devant les accès et du mauvais côté.
- Par la rue du Breuil qui a changée de sens, tous les riverains ayant un accès à leur cour pour y garer leur véhicule ont du mal à rentrer dans leur cour.
- Nous pouvons y arriver uniquement en faisant une marche arrière sous réserve qu'aucune voiture soit garée en face ce qui n'est quasiment jamais le cas !!!
- Nous aurions effectivement des difficultés pour sortir de notre garage qui seraient levées en avançant un peu la place de stationnement, à droite de notre sortie de garage, en direction de la rue des Petits Champs.
- Accès dans la cour très compliqué voir impossible lorsque les véhicules sont mal stationnés sur les emplacements publics. Stationnement sauvage sur l'espace à l'angle de la rue du Breuil/Glacière ce qui donne des complications d'accès dans la rue + dans notre cour.

83.3% des habitants qui ont répondu ont des difficultés pour accéder à leur stationnement privé.

Principales difficultés rencontrées :

- Difficultés pour entrer et sortir
- Manque de visibilité
- Manœuvres compliquées dû à l'étroitesse de la rue
- Véhicules mal stationnés qui empêchent l'accès

Avez-vous des remarques complémentaires concernant les places de stationnement ?

- Inadaptés actuellement, veuillez remettre la rue dans le sens que nous connaissons depuis de longues années à savoir rue des petits champs vers rue de la Glacière.
- Pas du tout adaptés actuellement. Il faut remettre le sens rue des petits champs -> rue de la Glacière
- De la rue du Breuil, au croisement de la rue de l'Abattoir pour accéder à la rue du Tribunal, c'est très dangereux.

- Mieux qu'avant. Les places telles qu'elles sont actuellement sont parfaites. Meilleures accessibilité au garage et beaucoup moins de circulation ce qui est appréciable.
- Beaucoup de véhicules qui stationnent pendant des semaines. Peut-être un stationnement payant ou une zone bleue seraient la solution ? Bien à vous
- Si nous inversons les places de stationnement nous perdons deux places de stationnement, déjà qu'il y a des voitures ventouses.
- Bonjour, En liminaire permettez-moi de m'étonner de relever qu'il a été décidé de procéder à une consultation a postériori et de surcroît étendue à des personnes non résidentes de la rue du Breuil. Il convient de rappeler que lors de la réunion d'information que Madame le Maire avait organisée préalablement au démarrage des travaux de la rue de la Glacière, il avait été annoncé que ces travaux allaient contraindre à des aménagements temporaires en termes de circulation non seulement dans la dite rue de la Glacière mais également aux différentes voies débouchant sur cet axe. Ainsi avait-il effectivement été annoncé aux personnes présentes lors de cette réunion que durant les travaux, le sens de circulation dans la rue du Breuil allait être inversé, le flux allant de la rue de la Glacière vers la rue des Petits Champs. Et ce fut la seule communication assurée pour les résidents de la rue du Breuil ce qui entraina une confusion pendant de longues semaines puisque les automobilistes empruntèrent allègrement la rue du Breuil dans les deux sens avec un panneau de sens interdit en début de rue côté rue des Petits Champs (panneau placé tellement haut qu'il n'est guère visible des automobilistes) et un superbe tourne à droite en bout de rue du Breuil- direction place de la Liberté- Comprenne qui pourra dans une rue en sens interdit! Cette modification de sens sans aucune information des résidents ni semble - t - il des usagers des rues environnantes. Miracle qu'il n' y ait eu aucun incident sérieux dans cette rue étroite. Mais les invectives furent quotidiennes entre automobilistes les uns descendant et les autres remontant la rue du Breuil. Et les difficultés commencèrent pour les résidents de la rue: de rue calme la rue du Breuil voit le flot des voitures se déverser notamment aux heures de pointe (entre 7H30 et 9h) pour éviter les bouchons de l'Avenue Mendès France et la circulation difficile de la rue de l'Abattoir. Quel constat aujourd'hui ? - Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la réunion d'information, le sens originel de circulation de la rue du Breuil n'a pas été restauré - Aucune consultation préalable des résidents à cette décision - Aucune information d'aucune sorte au bénéfice des résidents - Aucune rencontre avec une quelconque instance administrative ou technique sur site pour apprécier la situation en termes de trafic, de dangerosité et de gêne pour les habitants, La rue du Breuil est une rue étroite bordée de part et d'autre essentiellement de maisons individuelles disposant de garages (en pente). La rue du Breuil dispose d'une douzaine de places de stationnement aménagées des deux côtés de la rue permettant aux résidents un accès acceptable à leur garage ou emplacement privé de parking. Ceci avant le changement de sens de circulation. Aujourd'hui ces accès, en raison de l'étroitesse de la rue et l'inversion du sens de circulation, sont rendus difficiles voire dangereux vu l'accroissement sensible du trafic. De plus, alors que la rue de la Glacière et la rue Jean Monnet voient la vitesse limitée à 30Km/h, les voitures semblent ignorer toute limitation en accédant rue du Breuilavec des risques réels pour ses habitants. Lors de la rencontre du 24 juin avec Madame DAMBACH, Maire de SCHILIGHEIM, de nombreux arguments de différentes personnes résidentes de la rue du Breuil ont été évoqués en insistant sur la dangerosité du sens actuel et la nécessité de revenir à la situation quo ante. Les résidents acceptent volontiers de devoir faire le détour par la place de la Liberté pour accéder à la rue du Barrage ou à la rue du Tribunal mais il s'agit là d'un moindre mal. Il est donc indispensable, ainsi que l'a reconnu Madame DAMBACH lors de cette rencontre du 24 juin, de revenir au sens de circulation de la rue des Petits Champs vers la rue de la Glacière. A titre infiniment subsidiaire et pour le cas où par impossible telle instance technocratique devait estimer devoir laisser perdurer la situation

présente, il est d'évidence que des dispositions devraient être prises pour sécuriser la circulation de la rue du Breuil. Je laisse bien entendu l'ensemble des habitants de la rue du Breuil libre de leur choix ainsi que des moyens utilisés pour faire connaître leur désapprobation en cas de maintien de la situation actuelle.

Avec mes respectueuses salutations.

- Nécessité de maintenir le nombre de places de stationnement dans tous les cas. Si nécessaire, les repositionner en concertation avec les habitants de la rue. -Pourquoi avoir refusé à certains résidents (ou propriétaires) d'aménager des parkings de stationnement ? -Carrefours rue du Breuil/rue des petits champs / rue de l'Abattoir extrêmement dangereux en raison du manque de visibilité. -Pourquoi un panneau de sens interdit à une hauteur inhabituelle ? -Depuis la mise en service du nouveau sens de circulation, pas une fois verbalisation des véhicules stationnés dans le sens contraire. N'importe quoi ! Ne parlons pas des cyclistes qui se croient tout permis ! -Le trottoir côté droit est si oblique qu'il est impossible de l'emprunter sans être rejeté vers la chaussé (ou les voitures) J'ai observé que les personnes handicapées (en chaise roulante) étaient obligées de rester sur la chaussée; frontalement, les voitures qui entrent dans la rue du Breuil se retrouvent en obstacle.
- La vitesse rue du Breuil est excessive. Pourquoi pas de limitation à 30km/h comme rue de la glacière ? Et pourquoi pas de ralentisseur ? à voir. Mais en tout état de cause, toute modification doit donner lieu à concertation avec les habitants du Breuil. Priorité au retour à la situation antérieure. A noter aussi que le sens actuel augmente les risque et dangers au carrefour rue de l'Abattoir rue des Petits Champs, vu absence totale de visibilité.
- Aucune concernant les places mais j'en ai une concernant la rue de l'Abattoir où les gens se permettent d'accélérer à toute vitesse sans penser à la sécurité des riverains. Un jour il y aura un blessé si cela continue ainsi.
- L'entrée dans la rue du Breuil en venant de la rue de la Glacière est constamment difficile car des voitures se garent dans l'angle alors que c'est interdit et la terrasse du café du coin s'étend jusque dans la rue.
- Nous avons endommagé plusieurs de nos véhicules par éraflures ou y compris les visiteurs car les emplacements actuels sont trop proches de la largeur du portail.
- Certaines voitures stationnent durant de longues périodes (Le stationnement payant/une zone bleue à mettre en place ?)
- Les habitants auraient aimé être concertés avant que le changement de sens soit mis en place.
- Trottoirs : pente trop importante et difficultés pour les PMR.
- Vitesse excessive dans la rue